



LE RENDEZ-VOUS
CÔTE D'IVOIRE 2030
GROUPE CONSULTATIF
POUR LE FINANCEMENT DU **PND 2026-2030**

PRÉSENTATION DES OPPORTUNITÉS D'INVESTISSEMENTS DU PND 2026-2030

Docteur **Souleymane DIARRASSOUBA**
Ministre du Plan et du Développement

Jeudi 9 juillet 2026

Abidjan, Sofitel hôtel ivoire

Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

Monsieur le Vice-Premier Ministre, Ministre de la Défense ;

Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement ;

Excellences Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et Chefs de missions diplomatiques ;

Mesdames et Messieurs les Représentants des institutions financières internationales et des partenaires techniques et financiers ;

Mesdames et Messieurs les Présidents des organisations patronales, des chambres consulaires et des faïtières du secteur privé ;

Mesdames et Messieurs les Chefs d'entreprise, Capitaines d'industrie et Investisseurs, nationaux et internationaux ;

Mesdames et Messieurs les Directeurs Généraux et Directeurs centraux de l'administration publique et du secteur privé ;

Distingués invités ;

Chers amis des médias ;

Excellences, Mesdames et Messieurs,

C'est pour moi un réel plaisir de prendre la parole, ce matin, devant cette auguste assemblée, à l'occasion de cette session du Groupe Consultatif pour le financement du Plan National de Développement 2026-2030 dédiée à la présentation des opportunités d'investissement contenues dans le plan.

Je voudrais, à l'entame de mon propos, vous remercier très sincèrement pour votre présence et pour l'intérêt constant que vous accordez à la trajectoire de développement de la Côte d'Ivoire. Votre participation traduit la confiance, mais également la qualité du dialogue que notre pays entretient avec ses partenaires au développement, les institutions financières et les investisseurs privés.

Permettez-moi de rendre hommage à **Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA**, Président de la République, dont la vision, le leadership et l'engagement constant ont permis à la Côte d'Ivoire de consolider ses fondamentaux, de moderniser ses infrastructures et d'engager une transformation économique et sociale profonde.

Le PND 2026-2030 constitue aujourd'hui notre cadre stratégique de référence et porte une ambition claire : accélérer la transformation structurelle de notre économie, créer davantage de richesses et d'emplois décents, renforcer notre capital humain et améliorer concrètement les conditions de vie de nos populations.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Le PND 2026-2030 constitue une plateforme d'opportunités pour les investisseurs nationaux, régionaux et internationaux.

Mon intervention s'articulera autour des cinq points suivants : (i) la Côte d'Ivoire en bref, pour rappeler les fondamentaux d'une économie solide et attractive ; (ii) la vision, l'ambition, l'objectif et les piliers du PND 2026-2030 ; (iii) le financement du Plan ; (iv) les projets et les opportunités d'investissement, objet principal de cette session ; (v) les modalités pratiques de financement et d'accompagnement de l'investisseur.

I. LA CÔTE D'IVOIRE EN BREF

Excellences, Mesdames et Messieurs,

La Côte d'Ivoire compte **32 494 020 habitants** en 2025. Elle est la première économie de l'UEMOA, avec **40%** du Produit intérieur brut (PIB) régional, avec une monnaie, le Franc CFA, arrimée à l'euro par une parité fixe, gage de stabilité pour l'investisseur.

Au niveau macroéconomique, le pays a enregistré une croissance du PIB réel à un rythme de **6,5%** en moyenne sur la période 2021-2025, et projetée à

7,2% en moyenne sur la période 2026-2030. Le PIB par habitant est passé de **2 335 dollars** en 2021 à **3 148,2 dollars** en 2025. L'inflation, quant à elle, a été ramenée de **4,2%** en 2021 à **3,5%** en 2024, puis à **1%** en 2025.

Au niveau sectoriel, le secteur secondaire est passé de **22,1%** à **24%** du PIB entre 2021 et 2025, et le secteur manufacturier de **12,1%** à **13,3%** du PIB entre 2021 et 2024. La transformation structurelle de notre économie est donc en marche.

Notre économie repose sur une base diversifiée : agriculture, agro-industrie, mines, hydrocarbures, énergie, industrie manufacturière, construction, transport, télécommunications et services. Elle dispose notamment d'importantes ressources en cacao, café, coton, anacarde, hévéa, huile de palme, or, manganèse, minerai de fer, pétrole et gaz naturel.

Au-delà de la croissance, ce sont les fondamentaux de notre économie qui se sont durablement renforcés.

La pression fiscale est passée de **12,6%** à **15,0%** du PIB entre 2021 et 2025, soit un gain de **2,4** points, témoignant de l'efficacité de nos réformes relatives à la mobilisation des ressources intérieures. Dans le même temps, le déficit budgétaire a été ramené de **4,9%** à **3,0%** du PIB, soit une consolidation de **1,9** point, en pleine conformité avec la norme communautaire de l'UEMOA.

Le taux d'endettement a été réduit de **59,5%** à **57%** du PIB entre 2024 et 2025, soit une baisse de **2,5** points. Le taux d'investissement a, en 2025, atteint 24% du PIB, porté par un investissement privé à 15,9% et un investissement public à 8,1%. Les Investissements Directs Étrangers en Côte d'Ivoire ont été multipliés par 2,6, passant de 1,5% du PIB en 2021 à 3,9% du PIB en 2025.

De plus, la solidité des fondamentaux de notre économie est aujourd'hui reconnue par les marchés et entérinée par les trois grandes agences internationales de notation : Ba3 à Ba2, avec perspective stable selon Moody's, de BB- à BB/B, avec perspective stable selon S&P Global et rehaussée de B+ à BB avec perspective stable par Fitch.

Ces chiffres parlent d'eux-mêmes : la Côte d'Ivoire offre un cadre macroéconomique stable, sain et attractif. C'est pourquoi le secteur privé investit en Côte d'Ivoire, et le monde a raison d'y investir.

Six facteurs expliquent cette trajectoire : (i) une croissance économique robuste et soutenue ; (ii) la diversification de l'économie et sa résilience aux chocs ; (iii) une gestion budgétaire rigoureuse et une dette publique soutenable ; (iv) la stabilité politique et le renforcement des institutions ; (v) les réformes structurelles et l'amélioration continue du climat des affaires ; et (vi) un accès confirmé aux marchés internationaux de capitaux.

En un mot, investir en Côte d'Ivoire, c'est investir dans un pays noté, suivi, et récompensé par les marchés.

II. VISION, AMBITION, OBJECTIFS ET PILIERS DU PND 2026-2030

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Je voudrais aborder le deuxième point de mon propos, relativement à la vision et à l'ambition du PND 2026-2030.

La vision qui porte ce Plan est celle de Son Excellence Monsieur le Président de la République, à savoir « **Bâtir une Grande Nation Stable, Ambitieuse et Solidaire** ». L'ambition qui en découle est claire et mesurable : « **Hisser la Côte d'Ivoire dans la catégorie des pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure** », en portant le PIB par habitant de à **4 500 dollars** à l'horizon 2030.

Ce n'est pas un slogan ; c'est un cap adossé à des cibles chiffrées. En effet, le PND 2026-2030 entend : porter le taux de croissance de **6,5%** en 2025 à **7,6%** à l'horizon 2030 ; ramener le taux de pauvreté, qui s'établissait à **37,5%** en 2021, à moins de **20%** ; faire passer l'espérance de vie de 62 ans à plus de 65 ans, et réduire la mortalité infantile de 52 pour mille en 2021 à moins de 35 pour mille.

Sa mise en œuvre permettra également de porter le PIB par habitant de **3 148,2 dollars US à 4 500 dollars US**. Faire passer la population en emploi de **11,5 millions à 14 millions** de personnes, et porter le nombre d'emplois formels créés de plus de **1,5 million à plus de 3 millions**. Enfin, élever l'Indice de Capital Humain de **0,38** en 2019 à **0,7** à l'horizon 2030.

Derrière chacun de ces chiffres, il y a des usines à construire, des infrastructures à réaliser, des services à déployer, autant d'opportunités concrètes pour les investisseurs que vous êtes.

Pour atteindre ces objectifs, le PND 2026-2030 est structuré autour de six (6) piliers :

- **Le Pilier 1** porte sur la paix, la sécurité et la stabilité durables, socle de toute prospérité ;
- **Le Pilier 2** vise la modernisation de l'agriculture, la consolidation de la sécurisation foncière rurale, l'accroissement de la productivité et le renforcement des chaînes de valeur agricoles ;
- **Le Pilier 3** qui vous concerne directement, est consacré à la promotion de l'investissement privé, à l'émergence de champions nationaux et à la réduction de l'informalité ;
- **Le Pilier 4** est dédié au développement du capital humain, des compétences et à la création d'emplois décents ;
- **Le Pilier 5** couvre le développement des infrastructures stratégiques et des pôles économiques régionaux, la transition écologique, la résilience climatique et l'économie circulaire ;
- **Le Pilier 6**, enfin, promeut la bonne gouvernance et la modernisation de l'État.

Ces six piliers seront actionnés par cinq grands leviers de transformation, qui dessinent la carte des secteurs où votre capital trouvera à s'employer.

Premièrement, l'industrialisation et le développement des grappes industrielles. Deuxièmement, le développement des infrastructures de transport structurantes. Troisièmement, l'exploitation des ressources minières et des hydrocarbures. Quatrièmement, le développement du

numérique et de l'innovation. Et cinquièmement, le développement du capital humain.

III. FINANCEMENT DU PND 2026-2030

Excellences, Mesdames et Messieurs,

En ce qui concerne le financement du Plan, il convient de relever que le cadrage macroéconomique du PND 2026-2030, qui le sous-tend, repose sur une croissance qui passera de **6,7%** en 2026 à **7,6%** en 2030, soit **7,2%** en moyenne sur la période, et sur une pression fiscale portée de **15,4%** en 2026 à **18,0%** en 2030.

Le coût global des investissements du PND 2026-2030 s'élève à **114 838,5 milliards de FCFA, soit environ 209 milliards de dollars sur cinq ans**. Sa répartition traduit un choix stratégique assumé : le secteur privé est appelé à porter **80 614,7 milliards de FCFA**, soit environ **146,8 milliards de dollars US** et **70,2%** du total ; le secteur public, **34 223,9 milliards de FCFA**, soit environ **62,3 milliards de dollars US** et **29,8%** du total. Ce Plan est donc, par construction, un plan du secteur privé.

S'agissant des besoins de financement public, ils s'établissent à **37 933,1 milliards de FCFA**, soit **69 milliards de dollars US**. Ils seront couverts à hauteur de **24 554 milliards de FCFA**, soit **44,7 milliards de dollars US**, sur le marché régional ; de **2 240,2 milliards de FCFA**, soit **4,1 milliards de dollars**, sur le marché international ; et de **11 138,2 milliards de FCFA**, soit **20,3 milliards de dollars**, attendus du présent Groupe Consultatif.

Une question légitime se pose : cet effort d'investissement est-il soutenable ? La réponse est oui, et elle est documentée.

Le taux d'endettement passera de **57%** du PIB en 2025 à **54,8%** en 2030, largement en dessous du seuil communautaire de l'UEMOA fixé à **70%**. La

Côte d'Ivoire investira donc massivement tout en se désendettant relativement : peu de pays peuvent en dire autant.

Mieux, selon le Fonds Monétaire International et la Banque mondiale, la Côte d'Ivoire est désormais classée en risque « **faible** » **de surendettement, tant sur la dette extérieure que sur la dette publique totale**, ce qui marque une rupture avec plus d'une décennie de classement en risque « modéré » et renforce la crédibilité financière internationale de notre pays.

La Côte d'Ivoire investit ambitieusement, mais elle investit prudemment. C'est la marque d'un partenaire fiable et crédible. Vous investissez donc dans un pays dont la signature s'améliore.

IV. PROJETS ET OPPORTUNITÉS D'INVESTISSEMENT

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Chers investisseurs,

Je voudrais maintenant aborder le cœur de mon propos : les projets et les opportunités d'investissement du PND 2026-2030.

Ces opportunités se déclinent en trois catégories. Les projets publics, entièrement financés par l'État, qui ouvrent des perspectives en matière de marchés de travaux, de fournitures et de services. Les projets en Partenariat Public-Privé, qui associent la puissance publique et le capital privé dans des montages équilibrés. Et les projets à capital privé, portés directement par les investisseurs.

Commençons par les projets publics, entièrement financés par l'État, qui structurent l'effort d'équipement de la Nation dans les secteurs sociaux et les infrastructures de base.

La stratégie d'industrialisation du PND 2026-2030 repose sur sept (7) grappes industrielles définies comme prioritaires : l'agro-industrie ; la

chimie-plasturgie ; les matériaux de construction ; la pharmacie ; l'industrie textile ; les emballages ; ainsi que les pièces de rechange et l'automobile.

À ces sept grappes s'ajoutent trois niches de croissance à fort potentiel : l'économie numérique, le tourisme et les industries créatives.

Ces dix domaines constituent la matrice sectorielle dans laquelle s'inscrivent les projets que je vais maintenant vous détailler.

Dans le secteur agricole, pilier historique de notre économie, le Plan prévoit : les projets de développement des neuf Pôles Agro-Industriels, répartis sur l'ensemble du territoire, notamment dans le Nord-Est, le Nord-Ouest, le Centre, le Centre-Ouest et le Nord ; la création d'un fonds de garantie public destiné à faciliter le crédit rural ; le projet de construction de centres semenciers ; et le Programme d'Appui au Développement des seize Filières Agricoles prioritaires.

Il s'agit de faire passer notre agriculture du champ à l'usine, et de la matière première au produit fini : chaque maillon de cette chaîne de valeur est une opportunité d'affaires.

Dans le domaine de l'éducation et de la formation, l'État engagera un effort d'équipement sans précédent : la construction de **9 485** salles de classe au préscolaire et au primaire sur la période 2026-2028 ; la construction et l'équipement de **294** lycées et collèges, dont 58 collèges de proximité, **14** lycées et collèges d'excellence de jeunes filles avec internat, et **3** lycées d'excellence mixtes avec internat à Bouaké, Daloa et Divo ; la réhabilitation de **11 830** salles de classe au préscolaire et au primaire, et de **580** salles de classe au secondaire ; la construction et l'équipement de **131** infrastructures d'enseignement technique et de formation professionnelle ; et la construction de **4** nouvelles universités en régions, à Dabou, Daoukro, Abengourou et Adiaké.

Dans le domaine de la santé : la construction et l'équipement de **1 200** Établissements Sanitaires de Premier Contact, et la réhabilitation de **1 000** autres ; la construction de 4 Centres Hospitaliers Universitaires à Bouaké, Korhogo, Bondoukou et Yopougon ; la construction de **10** nouveaux Hôpitaux

Généraux et de **11** nouveaux Centres Hospitaliers Régionaux ; la construction de **5** INFAS à Abengourou, Bondoukou, Man, San Pedro et Daloa ; ainsi que la construction et l'équipement de **5** agences et **5** dépôts de la Nouvelle Pharmacie de la Santé Publique dans les Pôles Régionaux d'Excellence en Santé.

Le **programme routier** du PND 2026-2030 donne la mesure de notre ambition : l'aménagement et le bitumage de **1 014** kilomètres d'autoroutes ; l'aménagement et le bitumage de **6 774** kilomètres de routes interurbaines, et le renforcement de **3 698** kilomètres supplémentaires ; l'aménagement et le bitumage de **760** kilomètres de voirie à l'intérieur du pays et dans le Grand Abidjan ; la réalisation de 35 ouvrages d'art à Abidjan et de 106 à l'intérieur du pays ; le reprofilage, lourd et léger, de **60 000** kilomètres de routes en terre ; la construction du Pont Grand-Bassam–Bingerville ; et l'aménagement et le bitumage de l'autoroute de contournement de la ville de Yamoussoukro, sur 35 kilomètres.

Ce maillage routier, c'est la colonne vertébrale physique de l'intégration de nos pôles économiques régionaux.

En matière d'habitat et de cadre de vie, le Plan prévoit : le Programme Présidentiel de construction de **150 000 Logements** Sociaux et Économiques ; le programme de développement de l'habitat de **1 500 logements** dans les capitales régionales universitaires que sont Daloa, Man et Bondoukou ; la construction de 15 immeubles, soit **100** appartements, de la cité d'affaires d'Adjamé Mirador ; et la construction de neuf centres administratifs dans les neuf grands pôles économiques régionaux : Daloa, Yamoussoukro, Man, Odienné, Bondoukou, San Pedro, Bouaké, Abengourou et Korhogo.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

J'en viens maintenant aux projets à capital privé et aux Partenariats Public-Privé : c'est ici, chers investisseurs, que la Côte d'Ivoire vous attend, et c'est

ici que se joue la promesse des **70,2%** d'investissement privé que porte ce Plan.

Dans le secteur de la défense, des opportunités inédites s'ouvrent au secteur privé : une unité de production d'habillement, de couchage, de campement et d'ameublement pour les Forces Armées de Côte d'Ivoire ; une usine de fabrication de munitions d'armes de petit calibre ; une unité de montage de drones et d'équipements de radiocommunication ; et la digitalisation de la gestion des actifs et des opérations des forces armées.

Dans l'agriculture : la création et la réhabilitation d'aménagements hydro-agricoles avec maîtrise de l'eau, et le projet de développement de la mécanisation agricole.

Dans les ressources animales et halieutiques : le développement de systèmes de productions animales résilientes ; les infrastructures d'abattage et de commercialisation du bétail ; et le Programme de Développement des Filières Ruminants.

Le portefeuille de promotion des investissements privés illustre l'étendue des possibles : un hub logistique aéroportuaire et un centre de frais, à l'image de Rungis ; un hub régional de datacenters privés ; le parc industriel privé du PK 103-PK 120 ; une plateforme logistique pharmaceutique ; la production de mini-tracteurs et de drones agricoles ; la production d'urée, d'énergie et d'hélium à partir du gaz ; la production industrielle de riz, de tomate, de soja et de maïs sur **40 000** hectares ; la production de roses, de tulipes et d'orchidées sur **10 000** hectares ; le nettoyage du fonds lagunaire par la valorisation des déchets ; la transformation des rafles de palmier en papier ; la production de teinture biologique et de nouveaux tissus textiles ; et la valorisation du bois d'hévéa.

De l'agro-industrie à l'horticulture d'exportation, du numérique à l'économie circulaire : chacun de ces projets attend son investisseur.

Dans le secteur des mines et des hydrocarbures : le Projet de Développement Minier Intégré de l'Ouest ; l'unité de reforming régénératif de la Société Ivoirienne de Raffinage ; les sphères de stockage de butane de

50 000 tonnes métriques à Vridi ; l'approvisionnement en gaz naturel liquéfié par terminal flottant FSRU ; le pipeline Abidjan-Ferkessédougou pour les produits pétroliers et le gaz ; l'exploitation du colombo-tantalite, du lithium et des terres rares de Sakassou ; et les dépôts d'hydrocarbures de 30 000 mètres cubes à Odienné.

Dans le secteur de l'énergie, les chiffres parlent d'eux-mêmes : la centrale thermique à cycle combiné de Jacqueville, d'une puissance de 450 mégawatts ; la centrale hydroélectrique de Boutoubéré, de 140 mégawatts ; six centrales solaires à Kong pour **120**, Tengrela pour **100**, Dabakala pour **100**, Sérébou pour **120**, Niakara pour **100** et Soubré-Gribo pour **32** mégawatts-crête soit plus de **1 000** mégawatts-crête au total ; sept batteries de stockage totalisant **1 400** mégawattheures ; ainsi que le Programme national de la bioénergie et le Programme national de la cuisson propre.

La Côte d'Ivoire entend demeurer le hub énergétique de la sous-région, et vous y avez toute votre place.

Dans le domaine industriel, six zones majeures sont ouvertes à l'investissement : la zone franche de l'île Boulay et de la presqu'île Songon-Jacquerville ; la zone industrielle de Bouaké, sur **150** hectares ; celle de Bonoua, sur **329** hectares ; celle de Yamoussoukro, sur **500** hectares ; celle de San Pedro, sur 540 hectares ; et celle d'Adzopé, sur **300** hectares.

Dans le tourisme et la culture : l'aménagement des sites touristiques d'Assinie, de Jacqueville et de San Pedro ; des éco-hôtels de **3** à **5** étoiles sur l'ensemble du territoire national ; Akwaba Park, appelé à devenir le plus grand parc touristique d'Afrique de l'Ouest, à l'instar de Disneyland ; le projet « Belles Plages pour Tous » ; et la construction des Centres Culturels Intégrés.

S'y ajoutent, dans le commerce, huit dépôts aux frontières terrestres ; dans la santé, une technopole pharmaceutique ; et dans l'enseignement supérieur, le développement de l'ingénierie automobile à l'Institut National Polytechnique Houphouët-Boigny.

Le secteur des transports concentre quelques-uns des projets les plus emblématiques du Plan : le Train à Grande Vitesse Abidjan-Yamoussoukro-

Bouaké–Korhogo–Ferkessédougou, sur **640** kilomètres ; la ligne 1 du métro d'Abidjan, sur **37** kilomètres ; la réhabilitation de l'axe ferroviaire Abidjan–Ouagadougou–Kaya ; la ligne ferroviaire San Pedro–Man-Odienné–frontière du Mali, sur **872** kilomètres ; et la ligne Ouangolodougou–Niellé–Sikasso, sur **188** kilomètres soit plus de **1 060** kilomètres de nouvelles lignes ferroviaires.

Le Plan prévoit également : des gares routières internationales à Abidjan et à Bouaké ; le transport par barge et une compagnie fluvio-lagunaire ; un terminal polyvalent commercial et l'extension du terminal à conteneurs ; un terminal minéralier au port de San Pedro ; un hub de fret aérien à l'aéroport de Bouaké ; le dragage, la dépollution et la navigabilité de la lagune Ébrié ; la création d'une flotte nationale ; le transport de fret par ballons dirigeables, avec le projet Flying Whales ; et la plateforme logistique de Bouaké.

Investir dans les transports ivoiriens, c'est investir dans les corridors qui relient le golfe de Guinée au Sahel.

Enfin, **quatre derniers domaines** complètent ce panorama.

L'économie numérique : la fibre optique pour toutes les sous-préfectures ; la Cité de l'innovation et de la Culture ; dix villes intelligentes durables ; l'extension du Réseau National Haut Débit ; et dix centres régionaux d'innovation dotés de Fab Labs.

L'urbanisme et l'habitat : des Smart Cities, villes nouvelles du Grand Abidjan ; cinq tours administratives au Plateau ; un programme d'urgence de **25 000** logements ; et une zone franche et un Écoparc de la construction et du BTP.

L'environnement et l'assainissement : le programme d'opérationnalisation de l'économie circulaire ; le CAFAD et la restauration des agro-forêts ; dix centres de transfert et trois centres de valorisation et d'enfouissement technique dans quatre régions ; et le centre de gestion intégrée des déchets sanitaires du Grand Abidjan.

La communication, l'éducation et le sport : les studios Babywood ; la Cité des Médias ; l'ingénierie automobile et les prototypes de véhicules à l'INP-HB ; et la Cité olympique d'Ébimpé.

V. MODALITÉS DE FINANCEMENT

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Vous vous demandez peut-être : concrètement, comment investir ? Le parcours de l'investisseur est simple et balisé, en quatre étapes : **la manifestation d'intérêt pour un projet ; le choix du projet et la saisine de l'autorité compétente ; l'accompagnement et le montage ; et enfin la réalisation.**

Trois points de contact sont à votre disposition : **le CEPICI**, Centre de Promotion des Investissements en Côte d'Ivoire, guichet unique de l'investisseur ; **le CNP-PPP**, Comité National de Pilotage des Partenariats Public-Privé, pour les projets en **PPP** ; et les autorités contractantes, ministères sectoriels et institutions publiques, pour les projets publics directs.

Et vous investirez dans un environnement parmi les plus protecteurs du continent : une monnaie stable, arrimée à l'euro ; le transfert libre des capitaux ; un Code des investissements protecteur ; des zones franches et industrielles ; des conventions d'établissement ; l'arbitrage international dans le cadre de l'OHADA ; un accès direct au marché de l'UEMOA, fort de **141,7 millions d'habitants**, et à celui de la CEDEAO, fort de **450 millions d'habitants** ; et une main-d'œuvre qualifiée et abondante.

CONCLUSION

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Pour terminer, je voudrais que vous reteniez trois convictions.

La première : l'économie ivoirienne offre toutes les garanties pour attirer les investisseurs et le secteur privé, la stabilité, la croissance, la signature et l'État de droit.

La deuxième : la Côte d'Ivoire reste la porte d'entrée naturelle vers trois marchés prometteurs, l'UEMOA et ses 141,7 millions d'habitants, la CEDEAO et ses **450 millions d'habitants**, et la ZLECAf et son **1,3 milliard d'habitants**.

La troisième, enfin : le PND 2026-2030 n'est pas seulement le plan de la Côte d'Ivoire ; c'est une offre d'affaires adressée au monde, portée à **70,2%** par le secteur privé.

Alors, saisissons ensemble les opportunités du PND 2026-2030.

Je vous remercie pour votre aimable attention.